

# **Intégration de deux familles de réfugiés à Tramayes (71)**

## **Bilan au 1<sup>er</sup> décembre 2016**

### **1. L'accueil des familles**

Suite à des contacts avec la préfecture de Saône et Loire, la commune de Tramayes a accueilli en 2016 deux familles de réfugiés. La première famille, d'origine afghane et composée du couple avec trois enfants, est arrivée le 31 juillet 2016. Jusque vers fin août, elle a occupé un logement communal, puis elle a intégré un logement de l'OPAC. La seconde famille, d'origine syrienne et composée du couple avec quatre enfants, est arrivée le 2 septembre 2016. Elle occupe le logement communal précédemment libéré par la famille afghane.

### **2. Le collectif local et ses groupes**

Préalablement à l'arrivée de ces familles, il s'est créé localement un collectif « accueil migrants en Haute Grosne ». Ce collectif fait partie de l'association « Villages Solidaires en Haute Grosne » dont le siège est à Matour. Ce collectif a été constitué progressivement et à ce jour il regroupe 118 personnes dont une quarantaine particulièrement actives et présentes. On peut évaluer à 30 % la proportion d'habitants de Tramayes au sein de ce collectif, le reste étant constitué de personnes issues des communes proches mais aussi distantes (au maximum une trentaine de kilomètres). Des représentants de ce collectif avaient pris attache avec des personnes assurant l'accueil de migrants sur la commune de Taizé située à une trentaine de kilomètres de Tramayes. A partir de ces échanges, avant l'arrivée des familles de réfugiés, le collectif s'est organisé en groupes de travail :

- Ecole (7 personnes) : en charge des relations avec les écoles maternelle et élémentaire de Tramayes afin de faciliter l'intégration scolaire des enfants.
- Français (8 personnes) : en charge d'assurer quelques cours de français à Tramayes, mais aussi de faire le suivi des cours de français plus « administratifs » auxquels ont droit les réfugiés.
- Transport (11 personnes) : en charge des déplacements (cours de français, restaurant du coeur, contacts administratifs, hôpital ...) auxquels sont confrontées les deux familles.
- Santé (4 personnes) : en charge des relations avec le secteur médical en fonction des besoins exprimés et/ou constatés. Plusieurs fois ce groupe a dû intervenir, parfois en urgence.
- Relations de voisinage (3 personnes de Tramayes) : en contact régulier et fréquent avec les deux familles afin de mieux répondre à leurs attentes.
- Emploi (3 personnes) : en charge des CV, des démarches à Pôle Emploi et d'établir des relations et faire fonctionner les réseaux en vue de l'accès à l'emploi.

A la suite de l'arrivée de la famille syrienne il a été nécessaire de créer un groupe « Accompagnement Teym » (6 personnes) en charge d'assurer un suivi particulier d'un enfant syrien atteint d'une trisomie. Par la suite il a été créé un groupe « Le Pont » (3 personnes) afin d'assurer un relationnel le plus régulier possible avec l'association « Le Pont ».

Récemment il est question de créer un groupe « Véhicule », les familles ayant exprimé le souhait d'acquérir une automobile afin d'assurer au mieux leur autonomie de transports. Il est aussi prévu depuis peu de créer un groupe « courrier » pour aider à la compréhension des demandes administratives, et à la traduction du français en langue arabe pour les syriens.

### **3. Les difficultés rencontrées et parfois leurs solutions**

Il convient tout d'abord de noter que nombre de difficultés ont pu être évitées ou grandement atténuées grâce à l'implication du collectif et la mobilisation locale des services de l'Etat. Souvent des relations directes ont pu être établies entre ces deux entités, l'association « le Pont » facilitant ces relations. Paradoxalement, l'une des premières difficultés est liée à cette multiplicité d'acteurs : l'Etat, l'association « le Pont », le collectif « Accueil migrants en Haute Grosne », l'association « Villages Solidaires en Haute Grosne », la municipalité et les familles de réfugiés. Au début souvent la question était « Qui fait quoi ? ». Et si cette question n'était pas clairement posée sur un sujet, ce dernier pouvait ne pas être traité, chacune des entités pensant qu'une autre s'occupait de ce sujet. Cela s'est traduit par du retard dans certaines procédures. Et c'est devant cette situation que le collectif a créé le groupe « Le Pont » et que nous avons eu une réunion avec Monsieur Guillaume DUBOIS, Directeur adjoint de la cohésion sociale à la préfecture de Saône et Loire, et l'association « le Pont » le 27 septembre 2016. Lors de cette réunion plusieurs sujets ont pu être traités et cela a surtout permis d'éclaircir les différents rôles.

#### **a) Aspects financiers**

L'un des points importants est le problème financier rencontré par les familles dans les jours suivants leur arrivée. L'association « Le Pont » peut prendre en charge des dépenses de type loyer mais, même si elle a pu donner un peu de liquidité au regard de factures, elle ne peut assurer l'ensemble des dépenses courantes des ménages. Or ces derniers sont arrivés pratiquement sans le sou et le temps que les papiers soient bien ordre, ils ne perçoivent rien durant plus d'un mois. Certes il est possible de trouver un peu d'alimentaire aux restaurants du cœur, même si ces derniers fonctionnent en mode dégradé durant les mois d'été, mais cela ne fait pas tout. De fait, c'est grâce à un soutien financier direct du collectif, et ponctuellement par le centre intercommunal d'actions sociales, que la situation a pu être gérée.

#### **b) Déplacements**

En milieu rural, loin d'une logistique de transports en commun, le moindre déplacement est problématique. De nombreux commerces et services existent à Tramayes, mais même si nous avons une petite surface épicerie, boucherie, boulangerie, au regard des problèmes financiers évoqués plus haut, il faut avoir recours aux restaurants du cœur, soit à Mâcon, soit à Cluny. L'association « Le Pont » peut assurer certains déplacements en particulier à caractère administratif mais pas les déplacements au quotidien. De plus, cette association étant basée à Mâcon, soit à 25 km de Cluny, ce ne serait ni fonctionnel ni productif. De fait, à nouveau, c'est bien grâce au volontarisme du collectif que l'essentiel de ces déplacements a pu être assuré. Inutile de préciser que cela entraîne des frais assez conséquents supportés en direct par les propriétaires des véhicules.

Quatre mois après l'arrivée de la première famille, une formule d'indépendance est mise en place, les pères ayant obtenu validation provisoire de leurs permis de conduire. Par l'intermédiaire de l'association « Villages Solidaires en Haute Grosne » une petite voiture est achetée. Basée à

Tramayes, elle est mise à disposition des familles de réfugiés, mais aussi d'autres familles dans le besoin, afin d'assurer une autonomie des déplacements, en particulier pour les cours de français.

Cette autonomie en mobilité est un facteur important facilitant l'intégration en milieu rural. C'est pourquoi il est nécessaire de s'intéresser le plus rapidement possible au problème de validation durable des permis de conduire, notamment celui de l'Afghan dont le permis poids lourd afghan validé France serait un plus pour un emploi au moins temporaire (car il peut prétendre à mieux que chauffeur. Cf. **g-Emploi**)

### **c) Scolarisation**

Dès le début, la communauté éducative, institutrices en tête, s'est impliquée dans la facilitation de l'intégration des enfants allophones au sein des deux écoles, maternelle et élémentaire. Ces enfants étant ouverts, le contact avec les autres enfants s'est fait tout naturellement en particulier au sein des cours de récréation et manifestement la langue n'a pas constitué un problème majeur pour les jeux.

Globalement, les institutrices considèrent que cette expérience de confrontation des cultures est un projet d'école intéressant. Il permet aux élèves tramayons d'avoir une ouverture sur le monde et sur les autres.

Néanmoins cet afflux relativement important (8 % de notre effectif scolaire global) d'enfants ne parlant pas le français nécessite un accompagnement particulier pour éviter que cette intégration ne se fasse au détriment des autres enfants. Particulièrement à l'école maternelle, où une seule classe accueille 3 niveaux de 26 élèves dont un enfant trisomique et 3 enfants allophones.

### **d) Enfant trisomique**

L'un des enfants syriens est trisomique : il est très éveillé et participe bien avec un adulte, mais craint d'entrer dans une classe. Au vu de son âge, il devrait être scolarisé à l'école élémentaire. Il faut noter que le collectif a créé un groupe spécifiquement pour l'accompagnement de cet enfant. Les personnes de ce groupe savent se montrer très actives et disponibles. Une assistante de vie scolaire (AVS) a été notifiée le 18/10/16 par la MDPH : « à temps plein sur la totalité du temps de scolarisation ». Jusqu'au 2/12 aucune AVS n'a pu être recrutée et l'aide scolaire a été insuffisante. Aussi les membres du collectif sont intervenus à l'école comme dans la famille. A partir de maintenant il aura son AVS, rendant possible son intégration scolaire.

### **e) Apprentissage du français**

Avec un soutien aux devoirs et des contacts fréquents avec les membres du collectif, les enfants font de rapides progrès dans l'apprentissage du français. Pour les plus grands la lecture devient plus facile de jours en jours.

Par contre pour les adultes la structuration est plus compliquée. Depuis le mois d'octobre un groupe de bénévoles les initie à la communication en français et a pu les inscrire à une formation de 50h à Cluny avec une formatrice professionnelle. Le problème est que cette classe est très hétérogène et nos deux couples se sont retrouvés en difficultés. Une adaptation plus personnalisée serait nécessaire. Après un contrôle de niveau par l'OFII de Dijon, les 200 heures de cours obligatoires vont commencer à Mâcon début décembre pour les hommes. Ils se termineront vers la mi-février. Ensuite ce sera le tour des femmes. Pour des raisons évidentes de garde d'enfants, il n'est pas possible de mettre ces cours en simultanéité pour le couple. Les bénévoles du collectif continuent d'intervenir deux fois par semaine à domicile.

Cette situation engendre beaucoup de déplacements et de mobilisations multiples car il faut parfois assurer la garde des enfants pendant que les parents sont en cours à Cluny. Il a été envisagé

d'assurer les cours par des professionnels directement à Tramayes mais cette solution n'a pas pu être mise en œuvre. De l'avis de beaucoup, elle aurait été moins onéreuse pour la collectivité. Avec l'accueil de migrants sur Taizé, le potentiel dans le clunisois devient important et un poste d'enseignant en français langue étrangère encadrant des bénévoles de Tramayes et du Clunisois devrait être envisagé.

#### **f) Papiers administratifs**

Les procédures administratives sont essentiellement suivies par l'association « le Pont », laquelle est en contact régulier avec le groupe « Le Pont ». Bien que les services de l'Etat soient mobilisés pour faciliter l'accès aux documents administratifs, on a pu relever quelques ralentissements. A cause d'une part de l'arrivée de la première famille le 31 juillet, soit en plein été à un moment où la France fonctionne au ralenti. D'autre part, parce qu'il existe dans nos lois des articles venant freiner les bonnes volontés.

On peut par exemple constater que, à cause d'une différence de statuts, le permis de conduire du père syrien est définitif alors que celui du père afghan n'est validé en France que pour une année.

Le temps de réaction de l'OFRA est un des éléments d'incertitude. Comme cet organisme n'a pas encore fourni certains papiers, les allocations familiales ne peuvent pas être versées à la famille syrienne.

#### **g) Emploi**

Très rapidement, les hommes ont été inscrits à Pôle Emploi. Les femmes le sont aussi désormais, sans qu'elles aient à chercher un emploi vu leur charge de famille.

Pôle Emploi a souscrit à ce que pour les hommes l'apprentissage du français soit privilégié avant qu'ils se lancent dans une activité salariée laquelle pourrait avoir lieu à partir de mars-avril 2017.

Le père syrien est tourneur-soudeur. Localement, ce devrait être relativement facile de lui trouver un emploi.

Le père afghan est traducteur avec des compétences en photographie. Compte tenu de son excellent niveau d'anglais, une formule serait peut-être de lui retrouver un emploi de traducteur dari – anglais – français, compétence pas si fréquente qui pourrait intéresser des services de l'Etat ou certaines entreprises. Nous adresser le nom d'un interlocuteur haut placé au ministère de la Défense, lequel a rapatrié ce traducteur travaillant les forces internationales en Afghanistan dont l'armée française, serait un plus pour nous aider à son insertion dans un service de l'Etat.

#### **h) Santé**

Nous avons la chance d'avoir à Tramayes une maison de santé pluridisciplinaire et une pharmacie. Dès le début les praticiens ont accepté de travailler dans l'espoir d'être payé un jour. Mais cette pratique n'est pas envisageable à Mâcon. C'est la raison pour laquelle il est indispensable d'avoir le plus rapidement possible les papiers nécessaires pour obtenir les remboursements automatisés.

Une autre difficulté est liée aux langues. Pour des raisons évidentes de confidentialité, il faut que les professionnels de santé puissent échanger directement avec les parents. Pour l'hôpital de Mâcon, il existe un service de traduction par téléphone. Mais ce dernier est payant et ne semble pas être mobilisable très facilement, en particulier pour le dari.

Il faudrait également créer un lieu de soutien psychologique, géré par des médecins spécialisés pour aider les familles qui arrivent avec un mal de vivre et des difficultés à changer de mode de vie.

#### **i) Traduction**

Ceci nous conduit au problème général de traduction soit en temps réel, soit de documents administratifs. Il est important qu'il n'y ait aucune ambiguïté dans l'esprit de nos familles sur les attentes des uns et des autres. Le père afghan parle très bien l'anglais, mais ceci n'est pas le cas des bénévoles qui les entourent. Le père syrien parle un anglais assez approximatif ce qui a engendré des situations de méprise. Heureusement, nous avons trouvé à proximité de Tramayes des personnes capables de faire la traduction d'arabe en français. Pour le dari, une personne résidant à Charolles assure cette traduction. Elle a eu l'amabilité de venir quelques fois à Tramayes pour assurer un meilleur échange et rassurer la famille afghane sur son devenir.

D'autre part, il convient de noter que nous avons eu la chance d'entrer en contact avec un afghan installé en France depuis plus de trente ans et résidant à Lyon. Il apporte une aide importante à la famille afghane pour la compréhension de nos codes sociaux. Il a aussi accepté d'assurer la traduction des modules de formation civique obligatoire que sont « valeurs et institutions de la république française » et « vivre et accéder à l'emploi en France ». Ces modules seront présentés sur deux jours à Mâcon et sans la traduction il est pratiquement impossible de les suivre correctement. Cependant ce bénévolat présente aussi des limites, les traducteurs n'étant pas nécessairement disponibles au moment opportun. Manifestement la traduction est un problème au niveau de l'OFII. Il serait opportun d'essayer de le solutionner, ce qui pourrait aussi permettre de donner de l'emploi à des traducteurs.

#### **4. Points restants à traiter**

A ce jour, il reste encore quelques points posant problème et pour lesquels il serait bien d'avoir des solutions :

- Le permis de conduire du père afghan n'est validé que pour une année. Il convient de trouver une solution plus pérenne.
- L'accompagnement scolaire de l'enfant trisomique n'est pas complètement stabilisé. Bien que tous ses droits soient reconnus, à ce jour l'assistante de vie scolaire n'est pas nommée définitivement.
- Les horaires et déplacements à Cluny et Mâcon pour les cours de français créent des difficultés. Une proposition de cours à Tramayes s'appuyant sur une professionnelle de français langue étrangère et des bénévoles existe. Il serait plus judicieux de favoriser cette formule qui serait financièrement plus légère et faciliterait les interventions des bénévoles (déplacements, garde d'enfants ...).
- Il a été constaté une erreur de date de naissance dans l'ensemble des documents administratifs pour la fille afghane. Elle est artificiellement vieillie d'une année. Cela engendre un phénomène de décalage scolaire mais aura aussi des incidences sur l'année de fin d'attribution des allocations familiales. De fait, il faut trouver une solution administrative à ce problème.

#### **5. Points d'amélioration pour de futures intégrations**

Il nous semble important de signaler ce qui peut améliorer le dispositif de familles de réfugiés en milieu rural.

- Prévoir d'office une ressource financière pour que les familles puissent subvenir à leurs

besoins dans l'attente d'allocations, du RSA et autres revenus. Elles auraient ainsi l'impression d'être un peu moins à la charge des personnes qui les accompagnent au quotidien et d'être mieux maîtres de leur destin.

Bien préciser par une convention détaillée le rôle des uns et des autres : l'Etat, l'association locale en charge de l'accueil des migrants – réfugiés, la municipalité ...

Prévoir automatiquement un service de traduction via le téléphone. Cela peut permettre d'éviter des pertes de temps et des situations d'incompréhension.

## **6. En conclusion**

De l'avis de toutes les personnes impliquées de près ou de loin à cette intégration des nos deux familles de réfugiés, c'est une expérience très riche d'enseignement. Il faut reconnaître que nous sommes dans une situation privilégiée. D'une part nous accueillons des familles qui sont assurées d'avoir rapidement un statut de réfugié, d'autre part ces familles font de réels efforts d'intégration. Elles participent aux manifestations locales et par exemple ont été présentes au « Playing musical », à la Foire Sainte Catherine, à la cérémonie du 11 novembre. Très peu d'habitants ont montré une désapprobation alors qu'à l'inverse les témoignages, reconnaissant l'intérêt de cette intégration, sont nombreux.

Le sujet ne concerne pas que la commune de Tramayes et il a favorisé des liens entre habitants des communes environnantes. Même si cela demande parfois beaucoup de temps et de disponibilité, les membres du collectif sont fiers de leur action et du résultat obtenu, même si parfois des tensions très normales ont pu apparaître.

En conclusion, localement nous sommes très heureux d'avoir eu l'opportunité de participer modestement au problème mondial d'accueil de migrants – réfugiés. Nous remercions les services de l'Etat, le préfet Gilbert PAYET, le préfet Jean Jacques BROT et le sous-préfet Bachir BAKHTI pour leur implication dans ce dossier qui donne un réel sens humain à notre vie.

Pour l'ensemble des membres du collectif,

Le maire de Tramayes,

Michel MAYA

## **Intégration de deux familles de réfugiés à Tramayes (71)**

### **Actualisation au 15 octobre 2017**

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, la situation a globalement évolué favorablement.

L'intégration des deux familles s'est poursuivie. Les tenues vestimentaires, en particulier de la femme afghane, sont devenues «européennes». A ce jour les enfants parlent couramment le français y compris entre eux et à la maison. Les parents de la famille afghane se débrouillent bien en français (on peut avoir une conversation avec eux sans problème) ce qui est un peu moins vrai pour les parents syriens en particulier le père. Chaque famille possède une voiture et est autonome dans ses déplacements. La femme syrienne prend des leçons de conduite pour ensuite passer son permis de conduire.

A ce jour, les pères suivent des formations auprès du GRETA de Mâcon et doivent faire des stages dans le cadre du Dispositif Amont de la Qualification (DAQ). Pour la première période de stage couvrant du 23 octobre au 10 novembre, le père afghan va travailler au magasin Carrefour de Cluny alors que le père syrien va travailler dans une entreprise de matériel agricole de Tramayes. L'étape suivante étant bien entendue de trouver des emplois à minima pour ces pères.

Au final les deux familles sont heureuses d'être à Tramayes et, compte tenu des conditions d'accompagnement dont elles ont bénéficiées, souhaitent rester sur la commune.

Au fil du temps, l'accompagnement par les volontaires du collectif est devenu plus léger, les familles gagnant en autonomie. Il reste un accompagnement scolaire des enfants afin de faciliter leur mise à niveau au sein de l'école et des cours de français pour les parents. Des contacts d'amitiés ont été créés et permettent de répondre ponctuellement aux difficultés rencontrées.

Personnellement on ne m'a jamais fait de remarques directes désagréables concernant la venue de ces deux familles, mais je sais que parfois il a pu y avoir des commentaires pas favorables. Ces derniers s'estompent avec le temps et les efforts d'intégration des familles.

Le maire de Tramayes,

Michel MAYA